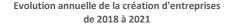
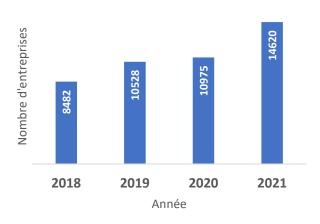


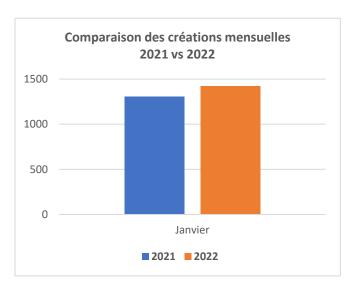
Statistiques sur la création d'entreprises en 2022

Ce rapport présente les chiffres de création d'entreprises à l'APIP au cours du mois de janvier 2022. Il y a eu **1420 entreprises créées en ce début d'année.**

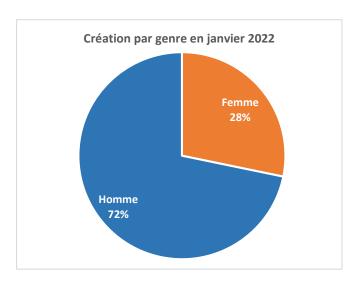




Sur les 4 dernières années nous avons observé une augmentation moyenne annuelle de 21% du nombre d'entreprises créées. En 2018, nous avons enregistré un total de 8 482 entreprises et pour l'année 2021, ce total est passé à 14 620.



Nous constatons **une augmentation d'environ 9%** dans le total des créations janvier 2022 comparativement au même mois en 2021.



La part des femmes dans la création d'entreprises, pour le mois de janvier 2022, s'élève à 28% contre 72% pour les hommes.

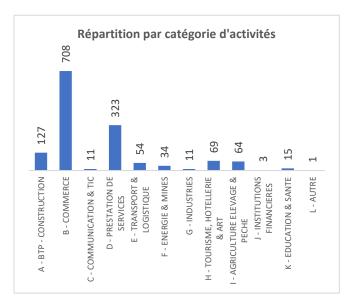
Forme juridique	Nombre d'entreprises	Part (%)
GIE	11	0,77%
IND	949	66,83%
SA / SAU	12	0,85%
SARL / SARLU	432	30,42%
SAS / SASU	7	0,49%
SCI / SCP	1	0,07%
SUCC	8	0,56%
BR / BL	0	0,00%
TOTAL	1420	100%

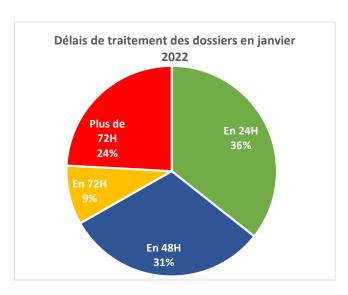
Parmi les entreprises créées en 2022, environ 67% sont des établissements (IND), 30% des SARL/SARLU, etc.





Les promoteurs de 35 ans ou moins sont les plus représentés parmi les nouveaux entrepreneurs de janvier 2022.





36% des dossiers soumis à la création d'entreprises en janvier 2022, ont été traités dans les 24 heures qui ont suivi leur dépôt.

<u>Interprétation</u>: Sur le graphique de gauche, nous pouvons lire que les entreprises évoluant dans les secteurs du **COMMERCE**, des **PRESTATION DE SERVICES** et du **BTP-CONSTRUCTION**, sont les plus représentés parmi les entreprises créées en janvier 2022.

Chiffre sur les créations par structure (Siège APIP, APIP Mobile et Plateformes Locales) :

STRUCTURE	Janvier
APIP SIEGE	1050
ANTENNE BOKE	2
ANTENNE FARANAH	0
ANTENNE KANKAN	15
ANTENNE KINDIA	27
ANTENNE LABE	10
ANTENNE N'ZEREKORE	2
APIP MOBILE	54
NOTAIRE	260
Total	1420

Conclusion:

Durant le mois de **janvier 2022**, ce sont **1420 entreprises qui ont été enregistré à l'APIP**. Depuis 2018, et la mise en place effective de la nouvelle plateforme de création d'entreprises (**SYNERGUI**), nous constatons une augmentation d'année de ce nombre, avec un taux moyen de 21%. Près de la moitié des nouvelles entreprises créées (48%) sont gérées par des jeunes de moins de 35 ans.

Pour ce qui est des délais de traitement des dossiers, nous constatons une nette amélioration en ce mois de janvier 2022; seul 24% des dossiers ont dépassé le délai maximal de 72 heures. Plus de 3/4 des dossiers ont été traités moins de 3 jours après le dépôt. Comparativement à l'année dernière, seul 5% des dossiers étaient traités en 24 heures et près de la moitié dépassaient les 72 heures.